

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
Bruxelles Développement Urbain
Monsieur A. GOFFART, Directeur
Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1

B - 1035 BRUXELLES

Réf. D.U. : 12/pdf/548205
Réf. C.R.M.S. : GM/MSJ2.92/S.567
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Paloke, 79. Rénovation et extension de l'Institut Notre Dame.

Demande de permis d'urbanisme (plan écoles) – Avis de la CRMS
(Dossier traité par Mme I. Van Den Cruyce à la D.U.)

En réponse à votre lettre du 25/02/2015 sous référence, reçue le 04/03/2015 nous vous communiquons ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 18/03/2015, concernant l'objet susmentionné.

La demande porte sur un projet de transformation et d'extension de l'Institut Notre-Dame, situé dans la zone de protection du Scheutbos et en bordure de ce site classé. Le projet prévoit la reconfiguration de l'école dans son ensemble. Cette opération comprendrait la démolition/reconstruction de certaines parties de l'institut devenues obsolètes ainsi que la transformation d'autres bâtiments. Ceci permettrait d'augmenter les surfaces utilisables tout en gardant une volumétrie et une emprise au sol très similaires à la situation existante. L'ensemble projeté présenterait, par ailleurs, une plus grande cohérence en termes de traitement architectural que la situation existante qui est assez hétéroclite et peu qualitative.

De manière générale, les transformations ne porteraient pas atteinte au Scheutbos. Le projet misant sur une homogénéisation de la situation existante et une certaine réduction des volumes visibles depuis le Scheutbos, la CRMS l'approuve.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Th. Wauters, P.-Y. Lamy
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn ;
- Commission de concertation de Bruxelles (par mail) ;
- Monsieur G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine (par mail).